



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

XXIII.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

sous-entendre. Témoin une infinité de ces vieux proverbes que nous conservons encore tels qu'ils étoient.

X X I I I.

(8) *Nulle paix pour l'impie. Il la cherche, elle fuit.*

Je doute que les pronoms relatifs, *la* & *elle*, puissent être mis après *nulle paix*, deux mots inféparables, & qui ne sont ni ne peuvent être précédés d'un article.

Tout pronom rappelle son antécédent. Or l'antécédent est *nulle paix*. Ainsi ce vers, à l'éplucher grammaticalement, signifieroit que l'impie cherche *nulle paix*, & que *nulle paix* le fuit.

Aucun & *nul* selon l'Auteur de la Grammaire générale, déterminent aussi-bien que les articles, & peuvent par conséquent être suivis d'un relatif. Cela est-il vrai? Oui, cela l'est à l'égard du relatif *qui*, mais qui ne l'est pas à l'égard du relatif *le*.

On dira donc très-bien *nulle paix*, qui soit durable; je n'en reçois aucune nouvelle, dont je sois content: il n'y a personne, qui ne vous honore. Mais on ne dira pas, personne n'est venu à ma campagne, s'il vient, je le recevrai de mon mieux; aucun écrivain n'est exempt de fautes, je ne laisse pas de l'estimer; nulle récompense pour les poltrons, & vous la demandez. Voilà pourtant la phrase de Racine, *nulle paix pour l'impie, il la cherche.*

Je crois qu'on pourroit rendre raison de ces différences; & il y en auroit même encore d'autres à remarquer, par rapport aux pronoms re-

(1) Esther, II, 8, 101.

latifs. Mais ceux qui liront sur cette question la *Grammaire générale*, où cependant il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit épuisée, jugeront combien il y entre de métaphisique. J'ai tâché de me mettre à la portée du commun des lecteurs dans la remarque précédente.

J'ajouterai seulement ici, qu'*aucun* & *nul*, quand on les met dans la signification négative de *personne*, n'ont jamais de pluriel, soit qu'on les emploie comme pronoms, en sous-entendant *homme*, soit qu'on les emploie comme ajectifs, *nulle paix*, *aucun mal*. Et cette observation est d'autant plus nécessaire, que d'habiles Ecrivains ne l'ont pas toujours suivie. Ce qui les a trompés, c'est que ces mêmes mots ont un pluriel, mais dans une autre signification. Car quelquefois *nulle* signifie, qui n'est d'aucune valeur, & alors on lui peut donner un pluriel, *vos procédures sont nulles*. Pour ce qui est d'*aucun*, il signifioit autrefois *aliquis* des Latins, comme on le voit dans le Dictionnaire de R. Estienne, qui cite cet exemple: *aucuns hommes sont venus*. Mais en ce sens, il n'est plus usité que dans quelques phrases du Palais.

Un docte Grammairien, feu M. du Marfais, examinant après moi ce même vers de Racine, dans l'Encyclopédie, au mot ARTICLE: *Je crois*, dit-il, *que la vivacité, le feu, l'enthousiasme que le style poétique demande, ont pu autoriser Racine à dire, nulle paix pour l'impie; il la cherche, elle fuit. Mais*, ajoute-t-il, *cette expression ne seroit pas régulière en prose, parce que la première proposition étant universelle négative, & où nulle emporte toute paix pour l'impie, les pronoms la & elle, des propositions qui suivent, ne doivent pas rappeler dans un sens affirmatif & individuel, un mot qui a d'abord été*

pris dans un sens négatif universel. Voilà précisément ma pensée mise dans un jour philosophique.

X X I V.

(9) *Jamais tant de beauté fut-elle couronnée ?*

Puisqu'un nom sans *article* ne doit point, selon Vaugelas, être suivi d'un pronom relatif, il ne devrait pas non plus être suivi d'un adjectif qui se rapporte à ce nom-là; & cependant *beauté*, qui est sans article, régit *couronnée*.

Ainsi raisonnoit un Critique, dont j'oserais combattre l'opinion. Car nous avons déjà (1) reconnu qu'il y avoit divers équivalents de l'article; & ne voit-on pas que *tant de beauté*, c'est absolument comme si l'on disoit, *une si grande beauté*? Or, quelle phrase plus régulière que celle-ci: *Jamais une si grande beauté fut-elle couronnée*?

Personne n'ignore qu'un adverbe est incapable de régir. Ce n'est donc pas l'adverbe *tant* qui régit ici le verbe *fut* & la participe *couronnée*. Mais l'adverbe de quantité a cela de remarquable, qu'étant uni à un substantif par la particule *de*, il n'est à l'égard de ce substantif que comme un simple adjectif, puisque l'un & l'autre ensemble ne présentent qu'une idée totale & indivisible. Aussi est-ce une règle sans exception, que, dans toutes les phrases où l'adverbe de quantité fait partie du nominatif, la syntaxe est fondée sur le nombre & le genre du substantif. *Tant de Philosophes se sont égarés*, voilà le pluriel & le masculin. *Tant de beauté fut couronnée*, voilà le singulier & le féminin.

(9) Esther, III, 9, 32.

(1) Voyez ci-dessus, p. 288.